

COLLECTIVITÉ : Commune de CEYRAS

Tableau d'avancement au GRADE DE Agent spécialisé principal de 1^{ère} classe

ÉTABLI APRÈS AVIS DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE

(en application de l'article 80 de la loi n° 84-53 du 26 Janvier 1984)

~~CATÉGORIE A, CATÉGORIE B, CATÉGORIE C (1)~~

ANNÉE 2019

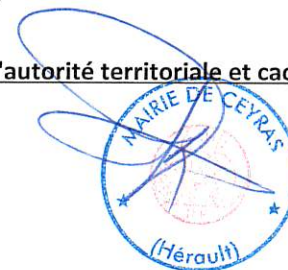
NUMÉRO D'ORDRE (2)	NOM DE L'AGENT	GRADE ACTUEL	CATÉGORIE D'EMPLOI	GRADE D'AVANCEMENT	DATE À PARTIR DE LAQUELLE L'AVANCEMENT DE GRADE EST POSSIBLE
1	VILLEBRUN Céline	A.T.S.-E.M Principal 2 ^{ème} classe	C	A.T.S.-E.M Principal 1 ^{ère} classe	04 juin 2019

(1) barrer la mention inutile.

(2) les fonctionnaires ne peuvent être promus par la collectivité que dans l'ordre du tableau.

A CEYRAS, le 20 juin 2019

Signature de l'autorité territoriale et cachet



COLLECTIVITÉ : Commune de CEYRAS

Tableau d'avancement au GRADE DE Adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe

ÉTABLI APRÈS AVIS DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE

(en application de l'article 80 de la loi n° 84-53 du 26 Janvier 1984)

CATÉGORIE A, CATÉGORIE B, CATÉGORIE C (1)

ANNÉE 2019

NUMÉRO D'ORDRE (2)	NOM DE L'AGENT	GRADE ACTUEL	CATÉGORIE D'EMPLOI	GRADE D'AVANCEMENT	DATE À PARTIR DE LAQUELLE L'AVANCEMENT DE GRADE EST POSSIBLE
1	COCAGNE Valérie	Adjoint d'animation	C	Adjoint d'animation principal de 2 ^{ème} classe	04 juin 2019

A CEYRAS, le 20 juin 2019

(1) barrer la mention inutile.

(2) les fonctionnaires ne peuvent être promus par la collectivité que dans l'ordre du tableau.

Signature de l'autorité territoriale et cachet

